



TERMES DE REFERENCE DE SELECTION D'UNE ORGANISATION DE LA SOCIETE CIVILE (OSC) NATIONALES POUR LE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE DES FEMMES, DES JEUNES ET DES FILLES A L'EXTREMISME VIOLENT PREVUES DANS LE CADRE DU PROSMED

I. Contexte et Justification

Plus de six ans après la signature de l'accord de paix et de réconciliation en 2015, le Mali continue de faire face à de nombreux problèmes de sécurité avec l'émergence de nouvelles menaces à la paix et à la stabilité. Dans ce contexte, la montée de l'extrémisme violent et le terrorisme, la prolifération des groupes armés ont en outre entraîné une recrudescence des tensions intercommunautaires, alimentée par l'exploitation des griefs locaux profondément ancrés et le démantèlement des structures des autorités légitimes traditionnelles et formelles. Pour répondre à la montée de l'extrémisme violent, le gouvernement du Mali a adopté en 2018 une politique nationale de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme (PNPLEVT), assorti d'un plan d'action (2018-2020). Ladite Politique a été revue en 2021 et une nouvelle Politique assorti d'un plan d'action quinquennal 2021-2025 est en cours d'adoption au niveau du Gouvernement.

Cette Politique et son plan d'action se présente aujourd'hui sous une forme plus intégrée en termes d'adéquation et de prise en compte des spécificités socioculturelles, économiques, politiques, de justice et de sécurité. Les leçons apprises issu des activités du premier plan d'action impliquent aujourd'hui la mise en place d'un dispositif de coordination de la mise en œuvre et du suivi des activités du nouveau PTA 2021-2025. Les études d'évaluation du précédent processus avaient révélé la méconnaissance de la Politique par un bon nombre d'acteurs clés dont en majorité les populations mais également des acteurs institutionnels important dans le dispositif de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme. Il parait nécessaire d'une plus grande coordination et collaboration intersectorielle afin de mieux harmoniser et rationaliser la multitude d'interventions, souvent non coordonnées et contradictoire, qui se multiplient au Mali. Il s'agit d'un cadre inclusif et holistique de concertation et de coordination inter sectoriel pour la mise en œuvre des actions du gouvernement et des partenaires en matière de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

A noter que la Politique Nationale est mise en œuvre par un Comité de Pilotage présidé par le Premier Ministre et par un Comité de Coordination et de Suivi-Évaluation placé sous la tutelle du Ministère des Affaires Religieuses, du Culte et des Coutumes (MARCC) et de son Secrétariat Permanent. Pour atteindre les objectifs fixés, sous l'égide du Secrétaire Permanent chargé de la PNLEVT, des actions ont été formulé dans le plan d'action de la nouvelle Politique en cours d'adaptions. Il s'agit de vulgariser la Politique Nationale pour une meilleure appropriation nationale à travers l'information et la sensibilisation des populations, institutions, organisations sociaux professionnelles et religieuses sur le contenu de la Politique mais également la formation

des guide religieux et la mise en œuvre des plans d'action communautaire de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

Afin d'accompagner ces efforts pour surmonter ces nombreux défis, le PNUD, ONU Femmes et la MINUSMA ont démarré en janvier 2020 le « programme d'appui à la Stabilisation du Mali à travers le renforcement de l'Etat de Droit (PROSMED) » Ce programme vise notamment à renforcer la résilience des communautés locales à travers une séries d'initiatives qui visent à consolider les capacités des acteurs locaux à mieux gérer et prévenir le phénomène de l'extrémisme violent et à contrer les discours radicaux (diffusés sur les réseaux sociaux et à travers des émissions publiques). Cet appui comprend entre autres, la mise en place et le renforcement d'un cadre de concertation des leaders religieux qui vise à renforcer les capacités des acteurs religieux et permettra aux représentants des différents religions et cultes présents au Mali d'échanger et d'adopter une stratégie conjointe et harmonisé sur les questions de PEV entre les différentes communautés religieuses.

En vue d'assurer la durabilité des actions entreprise, le programme vise à renforcer la participation active et le rôle des femmes et des jeunes dans tous les efforts de prévention et de lutte contre la violence extrémiste, renforçant leur rôle en tant d'ambassadeurs et de médiateurs de la paix dans la promotion des approches pacifiques pour la prévention de l'extrémisme violent ainsi que dans les mécanismes d'alerte précoce.

Les présents termes de référence définissent les modalités de sélection de l'organisation de la société civile nationale qui sera chargée de la mise en œuvre d'activités de renforcement de la résilience des populations à l'extrémisme violent prévues dans le cadre du PROSMED.

II. Domaine d'intervention

La présente sélection porte sur les questions de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

III. Objectif Général

Appuyer la participation active des femmes et des jeunes dans tous les efforts visant à prévenir et à combattre la violence extrémiste.

Objectifs spécifiques

- Appui au développement et à la diffusion de programmes d'enseignement et d'approches pédagogiques pour renforcer la résilience des apprenants à l'extrémisme violent ;
- Appui au renforcement des capacités et du rôle des femmes et des jeunes comme acteurs de l'alerte précoce et de la lutte contre l'extrémisme violent ;
- Appui au réseautage des organisations de femmes et de jeunes de la société civile sur l'alerte précoce, la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent ;
- Appui à la diffusion de messages pour contrer les discours radicaux diffusés dans les réseaux sociaux ;
- Réaliser des diagnostics locaux sur l'extrémisme violent dans les territoires ciblés et mettre en œuvre des initiatives visant à prévenir l'extrémisme violent dans les zones ciblées ;
- Appuyer au renforcement des capacités des femmes/jeunes en tant qu'ambassadeur de la paix/prévention de l'extrémisme violent

IV. Résultats

Une organisation de la société civile nationale a été sélectionnée par le panel mis en place, le document de projet validé par le LPAC et un accord de partenariat signé par la Représentante Résidente de l'ONU Femmes avec l'organisation sélectionnée.

V. Ciblage géographique

Les activités se dérouleront dans les régions, cercles et communes cibles du PROSMED. Les zones prioritaires concernent les Cercles de Koutiala, Yorosso, Nara, Nioro, Yelimané et Diéma.

VI. Durée

Le projet durera **18 mois**.

VII. Organisations participantes à l'ONU

- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).
- Agence des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes).
- MINUSMA.

VIII. Budget maximum

Le budget sera de 110 000 USD des fonds du PBF PROSMED

IX. Processus de sélection

La sélection des partenaires (ONG) d'exécution se fera de la façon suivante :

- Un long listing et un short listing qui sera soumis au panel de sélection.
- Le panel va statuer sur le résultat de l'évaluation des capacités des organisations pour recommander une organisation.

1. Critères de long listing :

- **Le statut de l'organisation :** OSC, ONG ou centre de recherche.
- **Niveau de risque :** risque inférieur ou égal à 2.
- **Domaines d'interventions :** Prévention et lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme.

2. Critères de short listing :

- **Zones d'intervention :** Les Cercles de Koutiala, Yorosso, Nara, Nioro, Yelimané et Diéma.
- **Expérience** pertinente dans la conception et la mise en œuvre de projet en lien avec la thématique.
- **Bonne expérience avec ONU Femmes et le Secrétariat Permanent de lutte contre l'extrémisme violent est un atout.**

Préparé par Amadou DIALLO



Chargée de Programmes Genre et Justice

Approuvé par Viviane Tassi BELA



Policy Specialist WPS ONU Femmes